



Enfin le respect de la convention collective !



Dans plusieurs services (ME, QO, Maintenance, CDSPA Production), la direction a reconnu ne pas respecter les accords de branches (convention collective) en termes de reconnaissance des diplômes, elle a donc promu les plus jeunes et elle a revalorisé les coefficients pour les plus anciens (passage au coefficient 240).

Depuis de nombreuses années, la CGT interpelle la direction sur le non-respect des dispositions de la convention collective de la métallurgie applicable à GFT.

En 2017, un salarié est venu s'adresser à la CGT pour que les coefficients soient réévalués dans son service. Cette question, nous l'avons posé en réunion des délégués du personnel et autres instances sans que la direction y donne suite.

Aujourd'hui il semblerait que la direction ait enfin admis que la convention collective n'est pas là pour faire joli mais que ses dispositions doivent impérativement être respectées.

Avec le soutien de la CGT, environ une centaine de salariés de l'usine ont vu leur coefficient revalorisé et leur salaire augmenté, soit près de 8% de l'effectif GFT.

Pour certains collègues de la maintenance le changement de coefficient est passé de 190 à 255 , pour le ME de 240 à 285. Pour d'autres, leur augmentation de salaire représente jusqu'à 470 euros par mois sur le salaire de base avec pour certains le rattrapage des 3 ans d'arriérés.

Les rassemblements autour des débrayages de cet hiver, pendant les NAO, ont donné envie aux salariés de se regrouper et de demander, avec l'appui de la CGT, l'application légale de la convention collective.

Nul doute que cette prise de conscience a été accélérée **par l'arrêt rendu par la cour d'appel de Bordeaux en date du 24 janvier 2018**, dans lequel elle a condamné la société Ford Aquitaine Industrie pour non reconnaissance des diplômes conformément à la convention collective, (en l'occurrence le diplôme de CDSPA au coefficient 215).

Nous ne pouvons que louer la clairvoyance du service RH de Getrag, qui pour éviter un procès aux prud'hommes a appliqué volontairement les dispositions prévues par notre convention collective.

Après tout, si cela peut se régler en interne, ce n'est pas plus mal.

Du coup, certains de nos collègues sont enfin passés techniciens, d'autres ont pris jusqu'à 5 coefficients avec une augmentation pouvant aller jusqu'à 24% sur le salaire de base.

Bien sûr, peut être que certains de nos collègues sont passés à travers les mailles du filet. Donc si on vous a oublié, si vous avez un diplôme reconnu par la Métallurgie et si vous n'avez pas le bon coefficient ou le bon intitulé de poste sur votre bulletin de salaire, n'hésitez pas à venir voir la CGT.

Ensemble, nous sommes plus forts pour convaincre.

Ensemble nous pouvons obtenir des avancées non négligeables.

Vos élus CGT sont à votre écoute, rapprochez vous d'eux....

Rejoignez-nous, adhérez à la CGT

NOM-PRENOM

Adresse

Mail

Téléphone

Remettre ce bulletin a un délégué CGT